

UNIVERSITE DE BORDEAUX

35, place Pey Berland

33000 BORDEAUX

Catégorie principale :
Fournitures

N°2026-033

Fourniture, livraison et installation d'un dispositif permettant, via l'ensemencement de cellules musculaires dans un hydrogel, la formation, la maturation, et l'analyse de la contraction d'organoïdes musculaires en 3D.

Procédure de passation :
Appel d'offres ouvert, en application des articles R2124-2 et R2161-2 à 5 du code de la commande publique

Forme : marché composite, formé d'une partie ordinaire et d'une partie fractionnée

CCAG applicable : FCS

Acte d'Engagement

Nomenclature	Code	Descriptif
CPV	38621000-4	APPAREILS A FIBRES OPTIQUES
NACRES	OA.51	SYSTEMES OPTIQUES OU OPTO ELECTRONIQUES COMPLEXES

Table des matières

ARTICLE 1 -	POUVOIR ADJUDICATEUR	3
ARTICLE 2 -	COCONTRACTANT	4
ARTICLE 3 -	LOT(S) SUR LE(S)QUEL(S) PORTE LA CANDIDATURE	4
ARTICLE 4 -	PRIX	4
ARTICLE 5 -	MONTANTS MINIMUM ET MAXIMUM	4
ARTICLE 6 -	DUREE	5
ARTICLE 7 -	PAIEMENTS	5
	7.1 - Informations financières	5
	7.2 – Avance : partie ordinaire.....	5
ARTICLE 8 -	ENGAGEMENT DU CANDIDAT	6
ARTICLE 9 -	ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR	8

ARTICLE 1 - POUVOIR ADJUDICATEUR

✓ **Pouvoir Adjudicateur :**

Université de Bordeaux

Siège social

35, place Pey Berland

33000 BORDEAUX

Adresse de correspondance

351 Cours de la Libération

33405 TALENCE Cedex

N°TVA intracommunautaire : FR 23 130 018 351

SIRET : 130 018 351 00010

✓ **Représentant du Pouvoir Adjudicateur :**

Le Président de l'Université de Bordeaux

✓ **Ordonnateur**

Le Président de l'Université de Bordeaux

✓ **Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :**

Le Président de l'université de Bordeaux

✓ **Comptable assignataire :**

L'Agent Comptable de l'Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 TALENCE CEDEX

☎ 05.40.00.65.95

ARTICLE 2 - COCONTRACTANT

NOM PRENOM	
Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :	
Adresse :	
CP / VILLE :	
Email* :	
Immatriculée à l'INSEE :	
Numéro RCS :	
Numéro SIRET :	
Code APE :	
Téléphone :	
Fax :	
La société est une PME (< 250 salariés et chiffre d'affaires annuel < 50 million € ou total du bilan annuel < 43 millions d'euros) : ☐ OUI ☐ NON	

(Ce courriel sera utilisé pour les correspondances avec le Titulaire – transmission des commandes notamment) Les notifications prévues à l'article 3.1 du CCAG (par exemple, OS, courriers...) seront valablement faites à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'offre ainsi présentée ne nous liant toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée au Règlement de Consultation.

ARTICLE 3 - LOT(S) SUR LE(S)QUEL(S) PORTE LA CANDIDATURE

☒ Lot unique.

L'objet de la consultation porte sur la fourniture, la livraison et l'installation d'un dispositif permettant, via l'ensemencement de cellules musculaires dans un hydrogel, la formation, la maturation, et l'analyse de la contraction d'organoïdes musculaires en 3D.

ARTICLE 4 - PRIX

Le contenu, la forme et la variation des prix sont définis à l'article 3.11 du CCP. Le détail des prix figure en annexe à l'acte d'engagement.

ARTICLE 5 - MONTANTS MINIMUM ET MAXIMUM

Le montant minimum correspond au montant HT de la partie ordinaire :

	MONTANT HT	€
	TAUX TVA	%
	MONTANT TTC	€

Le montant maximum sur la durée du marché est de 200 000 € HT.

NOTA :

Si le Titulaire n'est pas un ressortissant national, les montants ci-dessus sont hors taxes, même si des montants TTC sont complétés ci-dessus.

ARTICLE 6 - DUREE

La durée du contrat composite est définie à l'article 3.3 du CCP.

ARTICLE 7 - PAIEMENTS

7.1 - Informations financières

La monnaie de règlement des sommes dues est l'**EURO**. L'Université se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement au nom de :

RIB A JOINDRE DANS L'OFFRE

7.2 – Avance : partie ordinaire

- ☐ Article sans objet
- ☒ Le présent article s'applique

En application des articles R2191-3 et suivants du code de la commande publique :

Si les deux cases ci-dessous sont cochées, ou si aucune case n'est cochée, le co-contractant est réputé refuser l'avance

Je renonce au bénéfice de l'avance :	OUI ☐ NON ☐
--------------------------------------	--

ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) et des documents contractuels qui y sont mentionnés,

Après avoir fourni les pièces prévues aux articles R2142-1 et suivants du code de la commande publique,

JE M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations conformément aux dispositions contractuelles prévues au marché.

J'affirme sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original,

A....., le.....

Nom du signataire, signature, cachet de l'Entreprise.

.....

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

PARTIE A COMPLETER PAR L'UNIVERSITE

Dans le courrier de notification, figureront les éléments suivants (par lot le cas échéant) :

- le périmètre de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur
- le montant minimum
- le rappel du montant maximum.

À Talence, le

Pour le Président et par délégation,